

DÉROGATION MINEURE
Assemblée publique de consultation

Avis public est donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, lors de la séance du 16 avril 2019 qui se tiendra à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, étudiera la demande de dérogation mineure citée ci-dessous relativement au règlement de zonage numéro 2009-U53 :

Immeuble visé et nature et effets de la demande
Dans la zone Ha-614, la demande de dérogation mineure 2019-0025 à l'égard de l'immeuble situé au 1083, rue des Huards désigné comme étant le lot 5 745 942 au cadastre du Québec.
pour l'aménagement d'une aire de stationnement projetée dont l'accès mesure 7,5 mètres de largeur au lieu d'une largeur maximale de 6 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 27^e jour du mois d'avril deux mille dix-neuf.

M^e Stéphanie Allard, directrice du Service juridique et greffière